



## Déroulé de la manifestation

Joindre impérativement une présentation de la manifestation en extérieur (descriptif, déroulé par heure, temps forts, interventions etc.) et joindre plan d'implantation (scène, restauration, etc.)

## Salle(s) demandée(s)

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Boulodrome                                     | <input type="checkbox"/> Atelier 480     |
| <input type="checkbox"/> Salle G. Fortuné                               | <input type="checkbox"/> Parc des Sports |
| <input type="checkbox"/> Salle Polyvalente                              | <input type="checkbox"/> Autre           |
| <input type="checkbox"/> Théâtre de Verdure                             | (À préciser) : .....                     |
| <input type="checkbox"/> avec loges <input type="checkbox"/> sans loges |  |

## Demande de mise à disposition de matériel

Matériel	Quantité	Cadre réservé à l'administration observations
Chaises		
Tables		
Barrières		
Grilles caddies		
Containeurs		
Comptoir		
Autres		

## Alimentation électrique

Oui  Non

Lieu : .....

Puissance demandée : .....

## Mesures de sécurité mises en place par l'organisateur

Joindre un plan dessiné et une fiche technique si nécessaire.

Prévoir un balisage pour le stationnement des véhicules des participants à votre manifestation.

Avez-vous recours à une société de sécurité ou de gardiennage ?

Non  Oui

Si oui veuillez mentionner ses coordonnées :

.....  
.....  
.....

## Utilisation du domaine public

Arrêté(s) nécessaire(s) :

Réserve de place(s) de stationnement – Nom des rues et places :

.....Nombre : ..... de..... h ..... à ..... h .....  
.....Nombre : ..... de..... h ..... à ..... h .....

Interdiction de stationnement – Nom des rues et places :

.....Nombre : ..... de..... h ..... à ..... h .....  
.....Nombre : ..... de..... h ..... à ..... h .....

Interdiction de circulation – Nom des rues :

.....Nombre : ..... de..... h ..... à ..... h .....  
.....Nombre : ..... de..... h ..... à ..... h .....

Demande de débit de boisson temporaire groupe 3 (voir imprimé fin de document)

boissons sans alcool (groupe1) et boissons fermentées non distillées et vins doux naturels, vin, bière, cidre, poiré, hydromel, crème de cassis, muscat, jus de fruits comportant jusqu'à 3° d'alcool, vin de liqueurs, apéritif à base de vin, liqueur de fruits comprenant moins de 18° d'alcool (groupe 3) sont exclues les boissons du groupe 4 (boissons distillées ex : pastis, whisky...)

**Attention : La fourniture de boissons alcooliques aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans, même accompagnés est interdite.**

Demande de dérogation pour usage de barbecue

Vide-greniers Cerfa 13939 01 relatif à la déclaration préalable d'une vente de déballage (disponible sur internet)

## Communication de l'évènement

Pour la publicité de votre manifestation, vous devez prendre contact directement avec le service communication en Mairie ou par mail [communication@saint-chamas.com](mailto:communication@saint-chamas.com)

À la suite de votre évènement, vous pouvez adresser les photos et autres visuels de bonne qualité et exploitable par mail au service communication [communication@saint-chamas.com](mailto:communication@saint-chamas.com) pour la parution de la revue annuelle de Saint-Chamas.

## Engagement

Je m'engage à faire bon usage de la salle ou aire extérieure et du matériel emprunté et à les rendre propres, en bon état et prêts à un nouvel usage.

En cas de dégradation, la commune se chargera des réparations ou du remplacement du matériel et facturera les sommes engagées à l'association.

Nom du signataire : .....

Saint-Chamas le :

Signature

**Validation de Principe de l'Elu(e) délégué(e) :**

Nom Prénom :

Commission :

Signature :

Positive :

Négative :

## Cadre réservé à la mairie

### Diffusion et traitement par la Commission technique de coordination des manifestations

Date de diffusion dans les services : .....  <input type="checkbox"/> Service technique <input type="checkbox"/> Police municipale <input type="checkbox"/> Elu(e) délégué(e) <input type="checkbox"/> Autre(s) : ..... .....	Réponse par mail :  <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Personnes présentes lors de la réunion :	Date de traitement en réunion de coordination : ..... / ..... / .....  Positive : <input type="checkbox"/>  Négative : <input type="checkbox"/>
<b>Remarques des services :</b>			

#### Validation Finale de l'Elu(e) délégué(e) :

Nom Prénom :

Commission :

Signature :

Positive :

Négative :

### Procédure de validation de la fiche technique :

- Une commission technique de coordination des grandes manifestations se réunit pour étudier la faisabilité de votre manifestation pour validation de l'Elu(e) délégué(e).
- Dans le mois qui suit la réception de votre demande, une réponse par mail vous sera adressée afin de valider ou de refuser les éléments demandés.

# DEMANDE DE DÉBIT DE BOISSONS

## Ouverture exceptionnelle Groupe 3\*

Je, soussigné(e), (1).....  
.....  
.....

ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser :  
à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
à (2)..... de ..... h ..... jusqu'à ..... h .....  
à l'occasion de (3) .....  
Nom & prénom du responsable de la tenue de la buvette : .....  
Nombre d'autorisations déjà obtenues dans l'année : .....  
À Saint-Chamas le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Signature :

### ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de la commune de .....  
Vu la demande ci-dessus,  
Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics,  
Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les articles L.3331-1, L.3334-2, L.3335-4, L.3341-4 et L.3342-1/-3/-4 du code de la Santé Publique,  
Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L.3322-9, L.3342-1 et L.3353-3 du code de la Santé Publique,  
Vu la loi n°2011-267 du 14 mars 2011,  
Vu la loi n°2011-302 du 22 mars 2011,  
Vu l'arrêté du 24 août 2011,  
Arrête :  
**Article 1 :**  
M.....  
est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons groupe 3  
le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] de ..... h ..... Jusqu'à ..... h .....  
à (2).....  
La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  
**Article 2 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Police Municipale.  
En Mairie, le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Le Maire,

(1) Nom, Prénom, profession, domicile. Pour les associations, les Manifestations à caractère agricole ou touristique, ajouter après les nom et prénom la fonction au sein de l'association.

(2) Préciser le lieu envisagé de l'ouverture de débit.  
(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête...

**\*boissons sans alcool (groupe1) et boissons fermentées non distillées et vins doux naturels, vin, bière, cidre, poiré, hydromel, crème de cassis, muscat, jus de fruits comportant jusqu'à 3° d'alcool, vin de liqueurs, apéritif à base de vin, liqueur de fruits comprenant moins de 18° d'alcool (groupe 3) sont exclues les boissons du groupe 4 (boissons distillées ex : pastis, whisky...)  
La fourniture de boissons alcooliques aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans, même accompagnés est interdite.**